

Avis public

Est par la présente donné par la soussignée;

QUE lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2023, le conseil de la Ville de Portneuf a établi le calendrier de la tenue de ses séances ordinaires pour l'année **2024**. Ces séances se tiendront le **2^e lundi de chaque mois** et débuteront à 19h30 à **la salle du conseil** sise au 500, rue Notre-Dame :

- 15 janvier (3^e lundi)
- 12 février
- 11 mars
- 8 avril
- 13 mai
- 10 juin
- 8 juillet
- 12 août
- 9 septembre
- 15 octobre (mardi)
- 11 novembre
- 9 décembre

Donné à Portneuf, ce 13 décembre 2023.

France Marcotte
Greffière